

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 87 .

Internet : www.cgt.fr/finances/tresor

E-Mail : tresor.cgt35@wanadoo.fr

=====

C.A.P. DU 17 11 2005

Départs en retraite :

Maryannick Ory	TG -SCEPL	Le 01 12 05
Bernadette Couesnon	TG- Dépenses militaires	Le 01 01 06
Bernard Le Breton	Liaison rému	Le 29 01 06
Marie Jeanne Mingant	St Malo	Le 01 02 06

Départs en C F A :

Josette Durand	St Malo	Le 01 12 05
----------------	---------	-------------

Arrivées dans le département :

Nom	Département d'origine	affectation
Alain Guichaoua	Paris	Plélan le Grand
Christine Gombert	Mayenne	Combours
Christian Itasse	Essonne	C E A
Emmanuel Villain	Hauts de Seine	TG – Compta (01 03 06)
Marie Annick Dubois	Loire Atlantique	TG – Compta
Bernadette Bouffioux	La Réunion	TG – Compta
Gaëlle Béon	Manche	Liaison Rému
Eric Béon	Manche	Liaison Rému

Mouvements internes dans le département :

Nom	Poste d'origine	Affectation
Marie Ange louvel	TG - Compta	Contrôle financier en région
Catherine Grosset	R B O	TG – Logistique et budget
Jacques Mozet	C R P	Liaison Rému (date à définir)
Danièle Ringenbach	Mutuelle	C R P (date à définir)
Annie Le DU	Mutuelle	Secrétariat (date à définir)
Anthony Macé	TG – Service courrier	C R P
Nathalie Vincent	Restaurant du Turgot	Division épargne
Stéphane Richeux	C E A (A S T)	C E A (administratif)
Marie Christine Combot	Vitré	Fougères municipale
Marie Joséphe Groussard	St Brice	Fougères (30 01 06 au 15 02 06)
Eliane Marion	St Brice	Antrain (30 01 06 au 15 02 06)
Marie Christine Biet	St Brice	Antrain (30 01 06 au 15 02 06)
Annick Gouge	St Brice	Antrain (30 01 06 au 15 02 06)
Angèle Haugeard	St Brice	Antrain (30 01 06 au 15 02 06)
Josiane Hervochon	Retiers	Liste d'aptitude à B Argentré du Plessis
Agnès Guillaudeux	Cesson	Liste d'aptitude à B TG –Logistique et budget
Chantal Colin	C F D	Liste d'aptitude à B C F R
Odile Castrec	St Malo	Liste d'aptitude à B Dinard
Martine Potier	Dinard	Liste d'aptitude à B St Malo
Yolande David	Gestion Epargne	Liste d'aptitude à B TG Rec centralisation
Jacqueline Culetto-Mélado	DI	Liste d'aptitude à B CRP (date à définir)
Marie Thérèse Bonnacarrère	I et V amendes	Liste d'aptitude à B Liaison Rému depuis le 01 04 05

Affectation concours de contrôleur spécial

Philippe Bobinet	TG – Rec centralisation	TG – Assistance Bureautique
------------------	-------------------------	-----------------------------

Départ du département

Nicolas Papail	TG – Logistique et budget	Paris (centre de gestion des pensions) 16 11 05
----------------	---------------------------	--

Affectation de stagiaires à l'issue du concours interne de contrôleur :

Jacky Boisseau	Cesson	01 03 06
Sylvain Limanton	Redon	01 03 06

Approbation du PV des CAP n° 2 et 3 concernant les demandes de révision de notes :

La CFDT appuyée par la CGT a demandé à ce que certains propos concernant une demande de révision de notation, et non évoqués lors de cette CAP soient retirés du PV.

Demande acceptée par l'administration d'autant plus que les faits évoqués remonteraient à 2003.

Monsieur Halbique a ensuite fait une présentation générale de la présente CAP :

Plusieurs données doivent être prises en compte : d'une part les arrivées dans le département, d'autre part les affectations des contrôleurs nommés par liste d'aptitude.

Par ailleurs, il nous signale le départ (hors CAP) le 16 novembre 2005 de Nicolas Papail qui souhaitait rejoindre Paris et qui a été retenu sur entretien pour le Centre de Gestion des Pensions.

Monsieur Halbique nous a également présenté :

l'application INDIA :

Il nous a tout d'abord rappelé que le département informatique s'était vu confier l'application ACCORD (applicatif de gestion des dépenses de l'état) et qu'il devra également gérer INDIA, application qui permet de retracer les transactions NDL.

Le 2 janvier 2006, l'administration mettra en place une plate-forme téléphonique pour répondre aux ordonnateurs secondaires qui pourraient rencontrer des difficultés avec la LOLF.

Recrutement de 4 agents :

- 2 au niveau local.
- 2 au niveau national, les candidats seront retenus en fonction de leur profil tout en respectant leurs priorités dans le tableau de mutation !

Il nous est rappelé que pour ces postes, il est indispensable d'avoir une bonne connaissance des applicatifs de la dépense et du contrôle financier.

Monsieur Robert a rappelé que cette cellule avait une importance nationale.

Cela devient vraiment une habitude, si nous n'y prenons garde, les tableaux de mutation ne seront plus bientôt que des listes sans importance. Nous demandons que les tableaux soient respectés. Nous avertissons les agents sur les listes des possibilités de mutation et saisissons la CP par l'intermédiaire du SNT.

Suppression de 3 emplois au restaurant AGRAC :

Les 3 emplois à temps plein seront remplacés par une subvention équivalente à 3 emplois de 4H40,

les normes auraient été revues au niveau de la DPMA !

Cette subvention fait l'objet d'une négociation avec la direction générale qui ne semble pas d'accord sur le montant !

C'est le souhait de la DPMA de se désengager du prêt d'agents, partout chacun doit se recentrer sur ses métiers (dixit Mr Robert).

Ce changement est également justifié par la baisse de fréquentation du restaurant, environ -15%, depuis la fermeture de la Redevance et le déménagement du DI.

Ce sera à l'entreprise retenue de s'organiser pour remplacer ces emplois.

Un des agents en place a été reçu au concours professionnel, les deux autres sont très contents de pouvoir rejoindre rapidement les services administratifs.

L'administration se félicite que nos collègues soient contents.

Nous avons fait remarquer que des engagements avaient été pris par la direction de la Redevance pour le maintien de ces 3 emplois.

Pour Mr Halbique, le contexte est aujourd'hui différent !

Mr Halbique a également fait allusion à la gestion des archives du PIAA, gestion qui sera effectuée par une entreprise privée !!!

Fermeture de la trésorerie de St Brice

Elle avait été annoncée en 2003, elle est programmée pour le 1^{er} janvier 2006, le poste restera toutefois ouvert jusqu'à fin janvier 2006.

Les travaux concernant cette fermeture avaient repris à la fin de l'été avec plusieurs réunions avec les maires, le sous-préfet de Fougères et le TPG.

Pour Mr Robert, il y aurait eu une discussion soigneuse avec les maires (9h).

D'après la direction, les élus auraient donné un accord écrit, ce que nous avons vivement contesté en rappelant que certains d'entre eux ne l'avaient pas encore fait.

Nous ne rapporterons pas ici les propos **insultants** tenus par le TPG à l'encontre de certains élus !

Une charte va être signée avec eux avec maintien d'une permanence à St Brice, toute modification ultérieure sera discutée avec les élus.

Il n'y aura pas de CTPL pour entériner cette fermeture, un vote ayant déjà eu lieu précédemment (Administration : 6 pour- Parité syndicale : 6 contre ! !)

Nos collègues ont été contactés, leurs affectations sont prêtes, le sort du Trésorier n'a pas été évoqué, sans doute adjoint à Antrain.

Mr Robert a fait remarquer que pour qu'un service public soit maintenu en milieu rural, il faut des agents pour l'assurer ! (Prochaine suppression : A qui le tour ? ?)

Pour nous le dossier n'est pas clos et malgré le peu de marge, nous allons continuer à œuvrer

pour le maintien de ce service public de proximité dont l'utilité est reconnue par les maires.

Rappelons en effet qu'à la suite de la manifestation de Guéret le 5 mars 2005, le premier ministre de l'époque, Jean-Pierre RAFFARIN a pris l'engagement de ne pas toucher aux services publics en milieu rural sans l'accord expresse des élus.

Renseignements pris, il semble que :

-les agents ne sont pas tous d'accord, certains s'éloignant de leur domicile du fait de leur nouvelle affectation

-les élus des communes de Baillé, Le Tiercent, St Hilaire des Landes et St Marc le Blanc (et peut-être d'autres) ont pris position officiellement dans des délibérations de conseil municipal, **CONTRE la fermeture de la trésorerie.**

Nous avons appris que le sous-préfet de Fougères aurait refusé de prendre en compte les délibérations de ces conseils municipaux et convoqué les maires concernés pour les inciter à revoir leur position...

Curieuse conception de la démocratie locale ! Le représentant de l'Etat ferait pression sur les représentants des communes (issus du suffrage universel...) pour leur imposer le recul de leurs services publics de proximité... On est loin des discours récents sur le respect de la démocratie...

La CGT rappelle que la fermeture d'une trésorerie ne peut pas se faire contre l'avis des maires : c'est l'engagement pris par un premier ministre et les administrations sont donc tenues de s'y soumettre !

La CGT s'engage à se mettre à la disposition des populations des communes concernées pour les aider à défendre leur trésorerie, leurs services publics de proximité.

Face à une telle pression, il est malheureusement possible que ces conseils municipaux soient obligés de « rentrer dans le rang ».

Nous allons continuer à rencontrer les élus et, prochainement, nous irons à la rencontre des populations. Pour nous, en effet, les usagers du

service public ont leur mot à dire, y compris en milieu rural !

Mutuelle :

La CAP a également étudié la demande de réintégration des deux collègues mises à disposition de la Mutuelle du trésor.

Il est entendu que cette réintégration ne pourra être effective qu'après accord de la DGCP.

Ce que nous annonçons dans nos informations précédentes se confirme, les mises à disposition de la Mutuelle vont réintégrer en masse (et nous les comprenons) ce qui va mettre en péril le fonctionnement des sections.

Nous aurons malheureusement l'occasion d'y revenir très prochainement

Service comptabilité de la Trésorerie Générale :

Pour l'administration, la surcharge de travail est due à la montée en charge du CER.

Un agent à mi-temps dans ce service obtient sa mutation, deux agents seront affectés au 1^{er} janvier 2006 et un troisième au 1^{er} mars 2006.

Compte-tenu de la surcharge de travail de ce service, une aide de deux collègues de la TG est mise en place avec maintien d'un agent de l'équipe de renfort.

Nous avons évoqué le problème du report des congés dans ce service, Mr Halbique veut bien étudier les demandes formulées à titre exclusivement individuel.

Avenir d'Ille et Vilaine Amendes :

Actuellement et compte-tenu des produits différents gérés par chacune des structures, la fusion avec la TCA n'est pas à l'ordre du jour.

Toutefois, ponctuellement des agents de la TCA pourront venir renforcer Ille et Vilaine Amendes.

Mr Halbique nous fait part du prochain recrutement de 3 agents de service.

Les entretiens auront lieu le 21 décembre 2005.

Congés (info hors CAP) : La CGT avait demandé que la date de report de 5 congés de 2005 sur 2006 prenne effet à la fin de la première semaine de 2006. La nouvelle est tombée le 10 novembre : c'est accordé. Cette mesure devrait permettre de mieux organiser les congés de fin d'année dans les postes et services.

**Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT !
Je participe, je me syndique !**

NOM : _____ Prénom : _____
Grade : _____ Echelon : _____ Temps partiel : ____ %
Poste – Service : _____

Date : _____ Signature : _____

